

DÉLIBÉRATION N° 2023-19 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) ;

Article 1

Les demandes d'adhésion au Cerema des collectivités territoriales et de leurs groupements listés en annexe sont approuvées.

Article 2

La présente délibération sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Délibéré en séance à Paris le 16 mai 2023.

La présidente du conseil d'administration


Marie-Claude Jarrot

Annexe à la délibération n° 2023-20 du Conseil d'administration

Liste des collectivités territoriales et de leurs groupements :

Région :

Collectivité territoriale de Guyane

Départements :

Département de l'Isère
Département des Landes
Département de la Loire
Département de la Haute-Loire
Département de la Lozère
Département de la Sarthe
Département des Hauts-de-Seine

Groupements de collectivités :

Amiens Métropole
Annonay Rhône Agglo
Arche Agglo
Baud Communauté
Communauté d'agglomération du Nord Basse Terre
Communauté d'agglomération du Bassin d'Aurillac
Communauté de Commune du Pays Noyonnais
Communauté de Communes Aunis Atlantique
Communauté de communes Balcons Du Dauphiné
Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées
Communauté de communes Berry Loire Puisaye
Communauté de Communes de l'Île de Ré
Communauté de Communes Des Savanes
Communauté de Communes du Frontonnais
Communauté de communes du Grand Figeac
Communauté de Communes du Haut-Chablais
Communauté de Communes du Haut-Poitou
Communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche
Communauté de communes du Val de Cher
Communauté de Communes du Volvestre
Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud
Communauté de communes Retz-en-Valois
Communauté de communes Seine et Aube
Communauté de communes Sud Alsace large
Communauté de communes Terres Toulousaines
Communauté Urbaine d'Arras
Epernay Agglo champagne
EPT Est Ensemble
Montpellier Méditerranée Métropole
Roi Morvan Communauté
Saint-Malo Agglomération
SIPPEREC

Syndicat de Mutualisation de l'eau Potable du Granvillais et de l'Avranchin (SMPGA)
Syndicat Mixte d'Assainissement de l'Agglomération Granvillaise
Syndicat mixte des transports de l'agglomération clermontoise

Communes :

Ajaccio
Albitreccia
Anglet
Beauvais
Belrupt-en-Verdunois
Benet
Bois-Guillaume
Châteaugiron
Château-Landon
Cheval Blanc
Collobrières
Étréchy
Gennes-Val-de-Loire
Goyave
Josselin
Le Haillan
Le Tronchet
Les Hauts-d'Anjou
Marsac-sur-l'Isle
Mauron
Mulhouse
Noisy-le-Grand
Pélissanne
Ports-sur-Vienne
Quiberville
Redon
Remire-Montjoly
Saint-Ambroix
Saint-Chamond
Saint-Claude
Saint-Georges-de-Reneins
Saint-Lô
Sequedin
Seyne
Valence
Vinça